

**UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE
OUEST AFRICAINE**

La Commission



[Bénin - Burkina Faso - Côte d'Ivoire – Guinée-Bissau – Mali – Niger – Sénégal – Togo]

Date de parution : mai 2009

**INDICE DES PRIX A LA CONSOMMATION
AU SEIN DE L'UEMOA
(avril 2009)**

Evolution par rapport à mars 2009 caractérisée par :

- Hausse du niveau général des prix au sein de l'Union ;
- Hausse du niveau général des prix au Bénin, au Burkina, en Côte d'Ivoire et au Mali ;
- Progression du niveau des prix des produits alimentaires dans tous les pays sauf au Niger et au Sénégal ;
- Hausse du niveau des prix des services de communication en Côte d'Ivoire.

Avertissement

Conformément au règlement n° 05/97/CM du 16 janvier 1997, l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) remplace depuis le 1^{er} janvier 1998 l'Indice des Prix à la Consommation africaine (IPC) calculé dans la principale agglomération de chaque pays membre de l'UEMOA. Ce nouvel indice est plus performant que le précédent, par suite d'une base plus récente, d'une nomenclature commune et internationale, de pondérations actualisées (datant de 1996), d'une collecte des prix améliorée et de calculs plus précis. Cet indice est dit harmonisé car la même méthodologie a été appliquée dans huit Etats membres de l'UEMOA. Un indice régional UEMOA a été calculé à partir des indices nationaux harmonisés. Le calcul intègre désormais la Guinée – Bissau dont l'indice est ramené fictivement à la base 1996. Par ailleurs, l'indice régional est présenté en douze types de consommation conformément aux recommandations du Comité de suivi de l'IHPC des Etats membres de l'UEMOA.

Le niveau général des prix, en avril 2009, a progressé de 0,1 % contre un repli de 0,5 % le mois précédent. Cette hausse s'explique, principalement, par celle des niveaux des prix des produits alimentaires et des services de communication.

Comparativement à avril 2008, soit en glissement annuel, le niveau général des prix à la consommation a augmenté de 3,2 %, en diminution de 0,8 par rapport au mois précédent. Le niveau des prix des produits alimentaires a progressé de 5,4 % et celui des transports de 2,1 %. (cf. tableaux 1 et 2). Ces taux sont aussi en diminution par rapport à mars 2009.

Tableau 1 : Evolution des prix à la consommation dans les pays de l'UEMOA (base 100 : année 1996) (*)

PAYS	Indices pour les mois de					Variations (en %) depuis		
	avr-08	janv-09	févr-09	mars-09	avr-09	1 mois	3 mois	12 mois
BENIN	144,9	152,4	151,0	150,0	151,8	1,2	-0,4	4,8
BURKINA FASO	133,0	142,3	143,0	141,4	141,5	0,1	-0,6	6,4
COTE D'IVOIRE	143,8	148,9	149,0	147,9	148,3	0,3	-0,4	3,1
GUINEE – BISSAU	208,8	218,3	215,3	211,3	210,8	-0,3	-3,5	1,0
MALI	125,6	127,2	127,1	128,3	129,6	1,0	1,9	3,2
NIGER	130,2	143,0	143,0	141,8	140,6	-0,9	-1,7	8,0
SENEGAL	126,1	127,5	127,6	127,5	126,6	-0,7	-0,7	0,4
TOGO	135,8	142,7	140,7	140,4	140,0	-0,3	-1,9	3,1
Ensemble UEMOA	137,1	142,2	142,0	141,3	141,4	0,1	-0,5	3,2

Source : Commission de l'UEMOA et INS des Etats membres

(*) Les relevés des prix ont été effectués dans la principale agglomération de chaque Etat membre

Tableau 2 : Evolution des prix selon le type de consommation dans l'UEMOA

Types de consommation	Pondé - rations	Indices pour les mois de					Variations (en %) depuis		
		janv-09	févr-09	mars-09	avr-09	janv-09	1 mois	3 mois	12 mois
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	36,9	143,2	152,0	151,4	149,5	150,9	1,0	-0,7	5,4
Boissons alcoolisées, Tabac et stupéfiants	1,3	133,7	136,1	137,1	136,5	137,0	0,4	0,7	2,5
Articles d'habillement et chaussures	7,8	103,0	102,8	103,2	103,3	103,4	0,1	0,5	0,3
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	13,7	136,1	139,2	139,6	140,6	138,6	-1,5	-0,4	1,8
Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer	6,2	119,8	123,6	123,8	124,0	124,1	0,1	0,4	3,7
Santé	3,5	126,8	128,3	128,0	129,2	129,4	0,2	0,8	2,0
Transports	9,9	164,8	172,2	171,0	171,1	168,2	-1,7	-2,3	2,1
Communication	1,6	203,3	194,2	194,3	184,0	193,0	4,9	-0,6	-5,1
Loisirs et culture	4,4	106,0	105,9	106,3	106,3	105,8	-0,5	-0,1	-0,2
Enseignement	1,6	144,2	147,3	147,2	147,2	146,8	-0,3	-0,3	1,8
Restaurants et Hôtels	8,0	142,1	146,2	146,3	146,1	146,0	-0,1	-0,1	2,8
Biens et services divers	5,1	117,1	119,5	119,5	119,5	119,5	0,0	0,0	2,1
UEMOA	100,0	137,1	142,2	142,0	141,3	141,4	0,1	-0,5	3,2

Source : Commission de l'UEMOA et INS des Etats membres

I. EVOLUTION MENSUELLE

1.1 Niveau régional

Le niveau général des prix à la consommation au sein de l'Union, en avril 2009, a enregistré une légère hausse de 0,1 % contre un recul de 0,5 % le mois précédent. Cette évolution est en rapport, essentiellement, avec la progression des niveaux de prix des produits alimentaires et des services de communication. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix s'est replié du fait de la diminution des niveaux de prix des services de logement et des transports. L'inflation sous-jacente a progressé de 0,2 % contre 0,3 % le mois précédent.

1.2 Par pays

Au Bénin, en avril 2009, le niveau général des prix à la consommation a enregistré une hausse de 1,2 % contre un recul de 0,6 % le mois précédent. Cette évolution s'explique, essentiellement, par la progression du niveau des prix des produits alimentaires. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a enregistré une hausse de 0,2 % en liaison avec celle du niveau des prix des services de logement et des transports. L'inflation sous-jacente s'est stabilisée par rapport au mois précédent où il avait augmenté de 0,1 %. Le niveau des prix des produits frais a augmenté de 5,1 % et celui des produits énergétiques de 1,2 %. Au regard de la provenance des produits, la progression des prix, au cours de ce mois, est en rapport avec celle des prix des produits locaux.

Au Burkina, en avril 2009, le niveau général des prix a progressé de 0,1 % après avoir reculé de 1,2 % le mois précédent. Cette hausse est due à l'augmentation du niveau des prix des produits alimentaires dont les légumes frais. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a diminué de 0,6 % en rapport avec la baisse du niveau des prix des services de logement et de loisirs. Le taux de l'inflation sous-jacente s'est établi en baisse de 0,5 % contre 0,7 % le mois précédent. Le niveau des prix des produits frais a enregistré une hausse de 4,2 % alors que celui des produits énergétiques a subi une baisse de 2,2 %. Au regard de la provenance des produits, la hausse du niveau général des prix au cours de ce mois, s'explique essentiellement par celle des prix des produits locaux.

En Côte d'Ivoire, le niveau général des prix à la consommation a enregistré une hausse de 0,3 % contre une diminution de 0,7 % le mois précédent. Cette évolution s'explique, essentiellement, par le relèvement du niveau des prix des produits alimentaires et des services de communication malgré une diminution de celui des services de logement et des transports. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix s'est replié de 0,3 %. L'inflation sous-jacente s'est établie en recul de 0,2 % contre 0,4 % le mois précédent. Le niveau des prix des produits frais a augmenté alors que celui des produits énergétiques diminue de 4,1 %. Selon la provenance, l'évolution du niveau général des prix s'explique, essentiellement, par celle des prix des produits locaux.

En Guinée – Bissau, le niveau général des prix a enregistré une baisse de 0,3 % contre 1,9 % le mois précédent confirmant la tendance baissière amorcée depuis décembre 2008. L'évolution du niveau général des prix au cours de ce mois s'explique, essentiellement, par la baisse des prix des services de logement, des boissons alcoolisées et tabac, des articles d'habillement, des articles de ménage et des services de santé. Calculé hors produits alimentaires, la baisse du niveau général des prix s'est accentuée pour se situer à 2,5 %. Toutefois, l'inflation sous-jacente s'est inscrite en hausse de 0,2 % contre 0,9 % le mois précédent. Les niveaux des prix des produits frais et des produits énergétiques ont diminué. Au regard de la provenance, la baisse du niveau général des prix, au cours de ce mois, est due à celle des prix des produits importés.

Au Mali, en avril 2009, le niveau général des prix a progressé de 1,0 % comme au mois précédent. Cette évolution est en rapport avec la hausse du niveau des prix des produits alimentaires dont les céréales non transformées. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix s'est inscrit en recul en rapport avec celui des services de logement. L'inflation

sous – jacente a augmenté 0,8 % contre 0,3 % au mois précédent. Le niveau de prix des produits frais a augmenté de 2,9 % en rapport avec les céréales non transformées alors que celui des produits énergétiques a régressé de 3,0 %. Au regard de la provenance, la hausse du niveau général des prix s'explique, essentiellement, par celles des produits locaux.

Au Niger, en avril 2009, le niveau général des prix s'est inscrit en baisse de 0,9 % contre 0,8 % le mois précédent. Cette évolution s'explique, essentiellement, par le recul du niveau des prix des produits alimentaires en dépit de l'augmentation du niveau des prix des services de santé. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix s'est stabilisé. L'inflation sous – jacente a enregistré une hausse de 0,1 % contre une diminution du même ordre de grandeur le mois précédent. Les niveaux des prix des produits frais et des produits énergétiques ont reculé de 2,9 % et de 1,1 %, respectivement. Au regard de la provenance, la baisse du niveau général des prix s'explique, essentiellement, par celles des produits locaux et importés.

Au Sénégal, en avril 2009, le niveau général des prix a reculé de 0,7 % contre 0,1 % le mois précédent. Globalement, la tendance baissière des prix, amorcée depuis novembre 2008 se poursuit après un relèvement de 0,1 % en février 2009. Cette évolution est due, essentiellement, à la baisse du niveau des prix des produits alimentaires et des services des transports. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a baissé en liaison, notamment, avec la diminution des niveaux de prix des services de loisirs et de santé au cours de mois. L'inflation sous – jacente s'est établie en baisse de 0,1 % après une stabilité le mois précédent. Le niveau des prix des produits frais s'est contracté tout comme celui des produits énergétiques. Au regard de la provenance, la détente du niveau général des prix s'explique, principalement, par celle des prix des produits locaux.

Au Togo, en avril 2009, le niveau général des prix a reculé de 0,3 % contre 0,2 % le mois précédent, accusant ainsi quatre mois consécutifs de détente. L'évolution, au cours de ce mois, s'explique principalement par le recul du niveau des prix des services de logement et des transports en dépit de la progression du niveau des prix des produits alimentaires. Justement, calculé hors ceux - ci, le niveau général des prix diminue davantage pour se situer -1,4 %. L'inflation sous – jacente s'est établi en hausse de 0,1 % contre une baisse de 0,4 % un mois auparavant. Le niveau des prix des produits frais a augmenté de 2,4 % alors que celui des produits énergétiques a enregistré une baisse de 9,5 %. Au regard de la provenance, la détente du niveau général des prix, au cours de ce mois, s'explique par celle des prix des produits importés.

II. EVOLUTION ANNUELLE

Comparativement à avril 2008, le niveau général des prix a progressé de 3,2 %. Plusieurs types de consommation qui ont influencé à la hausse le niveau général des prix avec une contribution à 0,2 point. Cependant, le niveau des prix des produits alimentaires est principalement celui qui contribue le plus à influencé l'évolution du niveau général des prix. Pour le compte de ce moi, sa contribution s'est établie à 2,0 points.

Le taux d'inflation au sein de l'UEMOA, calculé sur la base de l'indice moyen des douze derniers mois, s'est établi à 7,4 %. Par rapport au mois précédent, il est en recul de 0,2 point. L'écart – type de la distribution des taux d'inflation moyens par État est de 2,3 traduisant une aggravation de la divergence des prix au sein de l'Union. L'inflation sous – jacente a enregistré une progression de 5,6 % en recul de 0,3 point par rapport au mois précédent.

Cela fait plusieurs mois qu'aucun pays n'a respecté la norme communautaire de 3,0 % au maximum de taux d'inflation. La situation est suivante : Sénégal et Guinée – Bissau : depuis mai 2007 ; Mali : depuis avril 2008 ; Burkina, Niger et Togo : depuis mai 2008 ; Bénin : depuis juin 2008 et Côte d'Ivoire : depuis juillet 2008. Les conséquences de la crise mondiale énergétique et alimentaire qu'ont subies les Etats membres de l'Union, expliquent ces contre – performances.

Tableau 3 : variation de l'indice moyen sur les 12 mois

PAYS	Moyenne de la période mai 2007 à avril 2008 (1)	Moyenne de la période mai 2008 à avril 2009 (2)	Variation (2)/(1) en %
BENIN	140,3	152,2	8,5
BURKINA FASO	129,2	142,9	10,6
COTE D'IVOIRE	138,9	148,5	6,9
GUINEE - BISSAU	200,6	220,0	9,7
MALI	119,7	130,1	8,7
NIGER	126,7	141,8	11,9
SENEGAL	123,6	129,1	4,5
TOGO	129,3	140,8	8,9
UEMOA	132,7	142,5	7,4

Tableau 4 : variation de l'indice moyen sur les 12 mois par type de consommation

Types de consommation	Moyenne de la période mai 2007 à avril 2008 (1)	Moyenne de la période mai 2008 à avril 2009 (2)	Variation (2)/(1) en %
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	134,1	152,1	13,4
Boissons alcoolisées, Tabac et stupéfiants	131,8	137,7	4,5
Articles d'habillement et chaussures	102,4	103,3	0,9
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	134,1	140,0	4,4
Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer	115,6	122,8	6,3
Santé	126,3	128,2	1,5
Transports	163,0	174,4	7,0
Communication	207,5	199,3	-3,9
Loisirs et culture	106,0	106,0	0,0
Enseignement	142,2	145,7	2,5
Restaurants et Hôtels	139,7	144,5	3,4
Biens et services divers	114,2	119,3	4,4
UEMOA	132,7	142,5	7,4

Tableau 5 : Variation mensuelle (en %) par pays du niveau des prix des produits selon l'état et l'origine

(Mois de avril 2009)

Nature et provenance du produit	Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Union
Etat du produit									
produits frais	5,1	4,2	3,6	-0,3	2,9	-2,9	-2,8	2,4	0,2
produits énergétiques	1,2	-2,2	-4,1	-3,9	-3,0	-1,1	-0,3	-9,5	0,8
Taux d'inflation sous - jacente	0,0	-0,5	-0,2	0,2	0,8	0,1	-0,1	-0,4	0,1
Origine du produit									
produits locaux	1,4	0,3	0,3	0,4	2,6	-0,5	-0,8	-0,8	0,2
produits importés	0,7	-0,9	0,0	-1,1	-0,4	-1,4	-0,2	1,4	-1,4

Graphiques

